

# SECDA

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE DE L'ATLANTIQUE

## ASSOCIATION ALTEA

40 AVENUE DE LA RESISTANCE MIREUIL  
17000 LA ROCHELLE

RAPPORT GENERAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
AU TITRE DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2012



### SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

Inscrite au tableau de l'Ordre de la région de Poitiers

### SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Inscrite dans le ressort de la Cour d'Appel de Poitiers

21/23, AVENUE MICHEL CRÉPEAU - LA GARDE DE MER - B. P. 3071 - 17032 LA ROCHELLE CÉDEX 1  
TÉLÉPHONE : 05 46 07 76 60 (lignes groupées) - FAX : 05 46 07 76 61 - E.MAIL : secda.lr@wanadoo.fr  
86, rue d'Aligre - 17230 MARANS - TÉLÉPHONE : 05 46 01 28 09 - FAX : 05 46 01 70 78  
Quai de la Criée - 17590 ARS-EN-RÉ - TÉLÉPHONE : 05 46 42 07 51 - FAX : 05 46 42 49 21  
Société anonyme au capital de 205 530 € - R.C. La Rochelle B 301 943 106 75 B 07 - N° SIRENE 301 943 106 000 56

**ASSOCIATION ALTEA**  
***Siège social : 40 Avenue de la résistance MIREUIL***  
**17000 LA ROCHELLE**  
**SIRET : 781 343 546 00011**

**Rapport Général du Commissaire aux Comptes**  
**au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2012**  
**Assemblée Générale 09 Avril 2013**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 19 Novembre 2009, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 Décembre 2012** sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration en date du **20 mars 2013**.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS.**

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier

- ❖ les principes comptables suivis
- ❖ les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes
- ❖ et leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels et son annexe sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice

## II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Votre association constitue des provisions notamment pour couvrir  
Les dépréciations de créances tels que mentionné dans l'annexe comptable  
Les dépréciations de placements tels que mentionné dans l'annexe comptable  
Les risques sociaux et charges, tels que mentionné dans l'annexe comptable  
Les risques de travaux sur les biens locatifs gérés par baux

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par l'association pour identifier et évaluer les risques, ainsi que sur l'examen de la situation.

Votre association comptabilise des fonds dédiés au regard des enveloppes budgétaires attribuées dans le cadre d'une gestion spécifique comme indiqué dans l'annexe comptable

Enfin votre association comptabilise des subventions constatées d'avance dans le cadre de convention décalée de l'année civile et en particulier la mesure IML AIVS

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces sommes

## II. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES.

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

A LA ROCHELLE,  
Le 25 Mars 2013  
Robert GAY  
Commissaire aux Comptes  
Représentant le cabinet SECDA  
Inscrit près la Cour d'Appel de Poitiers



3

**COMPTES ANNUELS**  
**ASSOCIATION ALTEA**

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2012 12			Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	4 726.14	4 721.28	4.86	718.93	-714.07	-99.32
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains	55 847.29	23 607.76	32 239.53	33 844.56	-1 605.03	-4.74
	Constructions	1 380 171.52	925 800.27	454 371.25	443 454.87	10 916.38	2.46
	Installations techniques Matériel et outillage	118 485.66	112 105.95	6 379.71	9 626.84	-3 247.13	-33.73
	Autres immobilisations corporelles	461 804.75	400 781.37	61 023.38	76 568.54	-15 545.16	-20.30
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	5 015.00		5 015.00	5 015.00		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Prêts	7 721.49		7 721.49	8 961.24	-1 239.75	-13.83	
Autres immobilisations financières	100 971.18	69 959.34	31 011.84	24 822.62	6 189.22	24.93	
<b>TOTAL I</b>	<b>2 134 743.03</b>	<b>1 536 975.97</b>	<b>597 767.06</b>	<b>603 012.60</b>	<b>-5 245.54</b>	<b>-0.87</b>	
Comptes de liaison							
<b>TOTAL II</b>							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	106 664.89	9 040.39	97 624.50	15 139.39	82 485.11	544.84
	Autres créances	100 404.90		100 404.90	134 639.04	-34 234.14	-25.43
Valeurs mobilières de placement	206 933.67		206 933.67	213 921.88	-6 988.21	-3.27	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	1 630 127.07		1 630 127.07	1 365 342.63	264 784.44	19.39	
Charges constatées d'avance (3)	26 812.18		26 812.18	28 393.52	-1 581.34	-5.57	
<b>TOTAL III</b>	<b>2 070 942.71</b>	<b>9 040.39</b>	<b>2 061 902.32</b>	<b>1 757 436.46</b>	<b>304 465.86</b>	<b>17.32</b>	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>4 205 685.74</b>	<b>1 546 016.36</b>	<b>2 659 669.38</b>	<b>2 360 449.06</b>	<b>299 220.32</b>	<b>12.69</b>	



*Signature*

SECDA Société d'Expertise Comptable de l'Atlantique  
Robert Gay Commissaire aux Comptes  
Email : r.gay@secda-groupe.fr  
21.23 Avenue Michel CREPEAU 17000 La Rochelle  
Ste Inscrite à la Compagnie Régionale des  
Commissaires aux comptes De POITIERS  
Tél. : 05 46 07 76 60 Fax 05.46.07.76.61

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Ecart N / N-1</b>			
		<b>31/12/2012</b>	<b>12</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>12</b>	<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	590 354.76	511 364.81	78 989.95	15.45		
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	232 887.56	232 887.56				
	Report à nouveau	566 745.60	315 657.10	251 088.50	79.54		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Exercice clos le 31/12/2012)</b>	<b>207 919.96</b>	<b>251 088.50</b>	<b>-43 168.54</b>	<b>-17.19</b>		
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
	Fonds associatifs avec droit de reprise						
	Apports						
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financiers							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens immobilisés	340.52	605.85	-265.33	-43.79			
Provisions réglementées	28 993.73	25 438.18	3 555.55	13.98			
Droit des propriétaires							
	<b>TOTAL I</b>	<b>1 627 242.13</b>	<b>1 337 042.00</b>	<b>290 200.13</b>	<b>21.70</b>		
	<b>Comptes de liaison</b>						
	<b>TOTAL II</b>						
<b>PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS</b>	Provisions pour risques	250 655.68	284 707.44	-34 051.76	-11.96		
	Provisions pour charges	12 965.00	11 343.00	1 622.00	14.30		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	190 046.00	200 446.38	-10 400.38	-5.19		
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	<b>TOTAL III</b>	<b>453 666.68</b>	<b>496 496.82</b>	<b>-42 830.14</b>	<b>-8.63</b>		
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	38 214.87	43 381.64	-5 166.77	-11.91		
	Emprunts et dettes financières divers	99.09	99.09				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 713.13	91 286.56	11 426.57	12.52		
	Dettes fiscales et sociales	338 415.27	188 584.44	149 830.83	79.45		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	174.06	13 230.56	-13 056.50	-98.68		
	Autres dettes	5 791.15	64 859.95	-59 068.80	-91.07		
Instruments de trésorerie							
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance	93 353.00	125 468.00	-32 115.00	-25.60		
	<b>TOTAL IV</b>	<b>578 760.57</b>	<b>526 910.24</b>	<b>51 850.33</b>	<b>9.84</b>		
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>2 659 669.38</b>	<b>2 360 449.06</b>	<b>299 220.32</b>	<b>12.63</b>		

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

485 407.57

401 442.24

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2012	31/12/2011	Euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	1 290 535.06	1 248 640.73	41 894.33	3.36
Production stockée				
Production immobilisée	10 135.00		10 135.00	
Subventions d'exploitation	1 018 271.06	1 000 869.90	17 401.16	1.74
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	246 149.74	185 734.42	60 415.32	32.53
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	593 054.78	579 890.70	13 164.08	2.27
<b>TOTAL I</b>	<b>3 158 145.64</b>	<b>3 015 135.75</b>	<b>143 009.89</b>	<b>4.74</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	944 517.47	844 236.39	100 281.08	11.88
Impôts, taxes et versements assimilés	109 733.47	105 934.56	3 798.91	3.59
Salaires et traitements	1 070 864.68	973 213.84	97 650.84	10.03
Charges sociales	492 448.28	439 902.15	52 546.13	11.94
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	77 383.39	82 900.65	-5 517.26	-6.66
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	213 574.79	243 097.04	-29 522.25	-12.14
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	108 910.76	124 693.79	-15 783.03	-12.66
<b>TOTAL II</b>	<b>3 017 432.84</b>	<b>2 813 978.42</b>	<b>203 454.42</b>	<b>7.23</b>
<b>I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>140 712.80</b>	<b>201 157.33</b>	<b>-60 444.53</b>	<b>-30.05</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	124 805.55	122 580.77	2 224.78	1.81
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	124 805.55	122 580.77	2 224.78	1.81

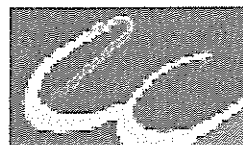
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2012	12 31/12/2011	Euros	%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	30 576.48	23 943.91	6 632.57	27.70
Reprises sur provisions et transferts de charges	30 887.00		30 887.00	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		3 646.78	-3 646.78	-100.00
<b>TOTAL V</b>	<b>61 463.48</b>	<b>27 590.69</b>	<b>33 872.79</b>	<b>122.77</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations aux amortissements et aux provisions		30 887.00	-30 887.00	-100.00
Intérêts et charges assimilées	1 375.03	1 472.27	-97.24	-6.60
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		182.40	-182.40	-100.00
<b>TOTAL VI</b>	<b>1 375.03</b>	<b>32 541.67</b>	<b>-31 166.64</b>	<b>-95.77</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>60 088.45</b>	<b>-4 950.98</b>	<b>65 039.43</b>	<b>NS</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>200 801.25</b>	<b>196 206.35</b>	<b>4 594.90</b>	<b>2.34</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	177.00	540.00	-363.00	-67.22
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 544.79	11 204.12	3 340.67	29.82
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>TOTAL VII</b>	<b>14 721.79</b>	<b>11 744.12</b>	<b>2 977.67</b>	<b>25.35</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 707.00	269.47	1 437.53	533.47
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 723.91	24 256.99	-14 533.08	-59.91
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	3 555.55	2 309.27	1 246.28	53.97
<b>TOTAL VIII</b>	<b>14 986.46</b>	<b>26 835.73</b>	<b>-11 849.27</b>	<b>-44.15</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-264.67</b>	<b>-15 091.61</b>	<b>14 826.94</b>	<b>98.25</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)	3 017.00	2 221.00	796.00	35.84
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>3 359 136.46</b>	<b>3 177 051.33</b>	<b>182 085.13</b>	<b>5.73</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>3 161 616.88</b>	<b>2 998 157.59</b>	<b>163 459.29</b>	<b>5.45</b>
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	<b>197 519.58</b>	<b>178 893.74</b>	<b>18 625.84</b>	<b>10.41</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	200 446.38	272 641.14	-72 194.76	-26.48
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	190 046.00	200 446.38	-10 400.38	-5.19
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	<b>207 919.96</b>	<b>251 088.50</b>	<b>-43 168.54</b>	<b>-17.19</b>

**SECDA** Société d'Expertise Comptable de l'Atlantique  
Robert Gay Commissaire aux Comptes  
Email : r.gay@secda-groupe.fr  
21.23 Avenue Michel CREPEAU 17000 La Rochelle  
Ste Inscrite à la Compagnie Régionale des  
Commissaires aux comptes De POITIERS  
Tél. : 05 46 07 76 60 Fax 05.46.07.76.61





**SECDA** Société d'Expertise Comptable de l'Atlantique  
Robert Gay Commissaire aux Comptes  
Email : r.gay@secda-groupe.fr  
21,23 Avenue Michel CREPEAU 17000 La Rochelle  
Ste Inscrite à la Compagnie Régionale des  
Commissaires aux comptes De POITIERS  
Tél. : 05 46 07 76 60 Fax 05.46.07.76.61

## ANNEXE COMPTABLE AU BILAN DU 31.12.12

### PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions comptables générales et particulières au secteur associatif spécifiques ont été appliquées dans le principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### OPTION GENERALE DE DEDUCTION

Selon la nouvelle de législation sur les actifs comptables au 01.01.05 (CRC règlement 04-06), option est prise pour que l'ensemble des coûts d'acquisitions des immobilisations et de leur financements soient systématiquement déduit en charge dans l'exercice d'acquisition ou de production quelle qu'en soit la durée.

### 2 - OPTION COMPTABLE DEROGATOIRE

Compte tenu que l'entité respecte deux des trois seuils retenus pour les structures comptables dites PME à savoir

- Total du bilan < à 3.650.000 €
- CA HT < à 7.300.000 €
- Effectif salarié < à 50 salariés

Option est prise de retenir, pour les immobilisations non décomposables, la durée d'usage au lieu de la durée d'utilisation pour le plan d'amortissement des immobilisations selon la méthode dérogatoire autorisée par le décret comptable article 8 modifié par le décret 2005-1757 du 30 Décembre 2005 ; PCG art. 322-4-5 al 2 introduit par le règlement 05-09 du CRC du 03 Novembre 2005, arrêté du 26 Décembre 2005.

### METHODES COMPTABLES

#### *Immobilisations et amortissements*

Les immobilisations sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition ou de production

La dépréciation de ces biens est constatée au moyen de provisions et d'amortissements calculés sur la durée estimée d'usage des biens selon le système linéaire et ou dégressif selon le cas.

#### *Stock et en cours*

Les matières en stock sont valorisées à leur coût d'achat augmenté des frais accessoires

Les stocks du restaurant au sein du CHRS avenue Guiton n'ont pas fait l'objet d'un inventaire car négligeables en valeur.

#### *Créances et dettes*

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances douteuses sont provisionnées du montant hors taxes estimé irrécouvrable.



**SECDA** Société d'Expertise Comptable de l'Atlantique  
Robert Gay Commissaire aux Comptes  
Email : r.gay@secda-groupe.fr  
21.23 Avenue Michel CREPEAU 17000 La Rochelle  
Ste Inscrite à la Compagnie Régionale des  
Commissaires aux comptes De POITIERS  
Tél. : 05 46 07 76 60 Fax 05.46.07.76.61

## **DEROGATION A LA PERMANENCE DES METHODES**

La comptabilité générale retrace les trois grandes sections suivantes

- ❖ Comptabilité secteur CHRS
- ❖ Comptabilité secteur SIAO
- ❖ Comptabilité secteur ASSOCIATION

Une modification de présentation est intervenue par rapport aux comptes consolidés 2012 par rapport à l'exercice précédent. La charge, correspondant aux congés payés des personnels affectés non pris en compte par le financement DCS, n'ai plus comptabilisée sous forme de dotation aux provisions mais sous forme de charge a payée. L'incidence en reclassement représente une diminution des dotations de 90.602 € et un alourdissement identique dans la rubrique salaires et charges sociales.

## **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Elles se composent essentiellement des terrains & constructions CHRS et SIEGE de l'association  
Et pour le reste des matériels et agencements

## **IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

- Elles se composent essentiellement de prêts aux logements, cautions et titres bancaires
- Une créance sur la DASS suite aux changements en 1988 des modalités de financement en dotation globale pour un montant de 69.959 €. Cette créance a fait l'objet d'aucune provision à 100% au 31.12.08 suite au rapport de l'administration fiscale

## **CREANCES D'EXPLOITATIONS**

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances douteuses sont provisionnées du montant selon le cas HT ou TTC (créances commerciales ou associatives) estimé irrécouvrable.

Elles se composent essentiellement de créances sur usagers ; de produits et subventions à recevoir, des comptes mandants AIVS Et des mémoires sur les tribunaux pour les prestations judiciaires terminées.

## **PRODUITS A RECEVOIR MANDATS JUDICIAIRES**

Les produits à recevoir des mandats judiciaires sont estimés en fonction des actions engagées encore en cours au terme de l'exercice

## **TRESORERIE**

La trésorerie se compose de :

- valeurs mobilières de placements obligataires pour 206.934 €
- de la trésorerie immédiate sur différents comptes bancaires pour 1.630.127 € dont 193.278 € de fonds dédiés et 92.353 € de subventions perçues d'avance

Les plus-values potentielles 12.357 € des placements ne font pas l'objet d'une comptabilisation au terme de l'exercice


**FONDS ASSOCIATIFS**

**SECDA** Société d'Expertise Comptable de l'Atlantique  
 Robert Gay Commissaire aux Comptes  
 Email : r.gay@secda-groupe.fr  
 21.23 Avenue Michel CREPEAU 17000 La Rochelle  
 Ste Inscrite à la Compagnie Régionale des  
 Commissaires aux comptes De POITIERS  
 Tél. : 05 46 07 76 60 Fax 05.46.07.76.61

Au 31.12.12 les fonds associatifs globaux s'élèvent à

<b>Fonds au 31.12.11</b>	<b>1 337 042</b>
Provision réglementée N	3 556
Variation Subvention investissement nette	-265
Apport sans droit de reprise	78 990
Resultats cumulés N en attente affectation	204 688
<b>Fonds au 31.12.12</b>	<b>1 624 010</b>

La dévolution naturelle des fonds de l'association PISTACHE à ALTEA pour 78.990 € est affectée en fonds associatif en compte apport sans droit de reprise

Dont résultats N en attente d'affectation

	<b>31/12/12</b>
SECTION CHRS	-516
SECTION SAO	871
SECTION ASSOCIATION	207 565
	<b>207 920</b>

**PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES**

Les provisions pour risques et charges de l'association ALTEA sont constituées et évaluées en tenant compte des éléments et informations en possession de l'association et ou des obligations légales qui la régisse

DATE	NATURE	VALEUR
31.12.01	PROVISION ARTT DASS MRLM	2 270
31.12..02	PROVISION ARTT DASS MRLM	5 152
31.12.04	PROVISION CESSATION FINANCEMENT MRLM	7 874
31.12.02	PROVISION ARTT DASS SAO	4 772
31.12.10	PROVISION FRAIS JUSTICE LITIGE DEMANDEUR ASILE STEINHINGER	1 000
31.12.10	PROVISION TRAVAUX MAISONS RELAIS	12 000
31.12.10	PROVISION TRAVAUX CHRS	10 679
31.12.12	PROVISION IFC RETRAITE NON FINANCES DCS DONT CSP	191 522
31.12.11	PROVISION CESSATION MESURE DEMANDEUR ASILE	6 300
31.12.11	PROVISION TRAVAUX REMISE ETAT BIENS LOUES IML	12 965
31.12.12	PROVISION RISQUE REMBOURSEMENTS CAF	9 088
	<b>TOTAUX</b>	<b>263 621</b>

Pour le calcul de l'IFC Les calculs résultent des hypothèses de bases suivantes : Convention Collective : CHRS ; Départ Volontaire des salariés en moyenne à 62 ans ; Droits avec prorata-temporis ; Base salaires bruts N avec progression de 2.2% ; Rotation lente du personnel ; Taux d'actualisation 2% ; Application de la convention légale si plus avantageuse ; Période de neutralisation des droits appliquée ; Taux moyen CSP 57%

## FONDS DEDIES

Ces fonds correspondent à des fonds perçus mais non encore utilisés compte tenu des conventions signées

Ils englobent le solde des fonds perçus par l'association ALTEA lors de la soirée caritative organisée par le club des entreprises de LA PALLICE pour les salariés sans domicile fixe

Les variations de l'exercice sont

	31,12,11	31,12,12	Variation
	C	C	
FD REGIE DSD	28 812	41 590	12 778
FD DISPO HIV	44 911	33 790	-11 122
FD FONCTIONNEMENT 115	8 417	8 417	0
FD BOP 177 MISE EN PLACE SIAO	35 441	41 389	5 948
FD FVV FEMME VICTIME VIOLENC	9 544	8 646	-898
FD NUTEES PRUSS	45 423	39 260	-6 163
FD PANDEMIE BOP 303	9 206	3 992	-5 214
FD SALARIE SANS DOMICILE FIXE	18 692	12 962	-5 730
	200 446	190 046	-10 400

## SUBVENTIONS EXPLOITATIONS PERCUES D'AVANCES

	31,12,12
SUBVENTION IML sur 4/12	82 978
SUBVENTION ML ISCG sur 4/12	9 375
	92 353

Les subventions IML AIVS sont versées sur la période du 01 mai de chaque année jusqu'au 30.04 de l'année suivante Sur la base de l'agrément pour 30 logements IML et 25 sous mandats AIVS la subvention annuelle de 248.936 € soit en PCA 4/12 = 82.979

## DONS RECUS

Dons brut suite a Soirée 2012 en faveur des salariés sans domicile 16.845 €

Dons en faveur des femmes victimes de violences 2.000

LEGS RECUS → Néant

## EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les dettes d'emprunt à moyen terme sur établissements financiers s'élèvent au 31.12.12 à 37 999 € soit le Solde de l'emprunt PALLULOS initial de 76.000 € remboursable en 15 ans à 3,45% Garantie par la Ville de la Rochelle en vertu d'une décision du Conseil Municipal du 17.11.03.



SECDA Société d'Expertise Comptable de l'Atlantique  
Robert Gay Commissaire aux Comptes  
Email : r.gay@secda-groupe.fr  
21.23 Avenue Michel CREPEAU 17000 La Rochelle  
Ste Inscrite à la Compagnie Régionale des  
Commissaires aux comptes De POITIERS  
Tél. : 05 46 07 76 60 Fax 05.46.07.76.61

### DETTES DIVERSES

Le passif du bilan fait état de dettes d'exploitation pour globalement €

	31.12.12	31.12.11	VARIATION
Dettes fournisseurs	102 713	91 287	11 427
Association PISTACHE		78 990	-78 990
dettes TCAP ECO		2 000	-2 000
Dettes congés payés Dont CSP	162 292	62 156	100 137
Dettes RTT Cadres Dont CSP ▶	36 106	-	36 106
Dettes sur immobilisation	174	11 231	-11 057
Mandats, DG AIVS	5 448	3 694	1 754
Autres dettes d'exploitations ▶	140 360	108 605	31 755
	447 093	357 962	89 132

La dévolution naturelle des fonds de l'association PISTACHE à ALTEA pour 78.990 € est affectée en fonds associatif en compte 102410 apport sans droit de reprise

La dette CAP ECO a fait l'objet d'un abandon à 100% le produit est comptabilisé en compte 778000

Prise en compte de la charge accumulée et non liquidée des RTT des personnels CADRE

### DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Prêteur Caisse des Dépôts et Consignations

Montant initial de la dette 76.000 €

Montant restant dû au 31.12.12 37 999 €

Garantie obtenue Ville de la Rochelle

### IMPOSITIONS DES RESULTATS

Dans le cadre de ses activités, l'association ALTEA réalise partiellement des opérations de nature commerciale imposées fiscales à l'impôt société (Ateliers et restauration) et l'imposition des produits financiers

L'imposition au titre de l'exercice 2012 s'est élevée à 3.017 €

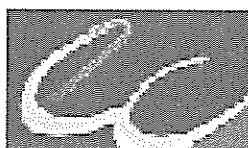
### AUTRES ENGAGEMENTS SOCIAUX

Le montant du droit individuel à la formation représente Heures au 31.12.N pour l'ensemble des personnels.

### REMUNERATIONS DES 3 PLUS HAUT CADRES DIRIGEANTS (Bénévoles ou salariés)

Le montant global N est de 134.326 contre N-1 131.512 € et 131.274 € en N-2

AVANTAGES EN NATURE DES 3 PLUS HAUT CADRES DIRIGEANTS (Bénévoles ou salariés) → NEANT



SECDA Société d'Expertise Comptable de l'Atlantique  
Robert Gay Commissaire aux Comptes  
Email : r.gay@secda-groupe.fr  
21.23 Avenue Michel CREPEAU 17000 La Rochelle  
Ste Inscrite à la Compagnie Régionale des  
Commissaires aux comptes De POITIERS  
Tél. : 05 46 07 76 60 Fax 05.46.07.76.61

## AGREMENTS EN COURS SUR L'EXERCICE

**Agrément CHRS** octroyé par Monsieur le Préfet de Région POITOU CHARENTE sur proposition du directeur régional de la DASS en date du 17.05.01, pour un hébergement de 62 places dont 25 en hébergement 411 avenue GUITON à LA ROCHELLE et 37 places en logements extérieurs dont 2 pour toxicomanes

**Agrément Maison Relais** octroyé par Monsieur le Préfet de CHARENTE MARITIME sur proposition du secrétaire général de la Préfecture en date du 13.11.03, pour un hébergement au 1 impasse MAFFEIS à LA ROCHELLE de 15 places pour l'accueil de personnes en situation d'exclusion lourde pour une durée indéterminée.

**Agrément Maison Relais** octroyé par Monsieur le Préfet de CHARENTE MARITIME sur proposition du secrétaire général de la Préfecture en date du 12.10.04 à effet du 01.10.04, pour un hébergement au Rue ALGER à LA ROCHELLE de 13 places pour l'accueil de personnes en situation d'isolement ou d'exclusion lourde ne leur permettant pas leur accès au logement ordinaire pour une durée déterminée.

**Agrément SIAO** octroyé par Monsieur le Préfet de Région POITOU CHARENTE sur proposition du directeur régional de la DASS en date du 22.10.99, en qualité de centre d'information d'accueil et d'orientation de personnes en difficultés d'insertion sociale. Gestion du 115 de jour.

**Agrément Intermédiation Locative et gestion locative sociale** octroyé par Monsieur le Préfet de Charente Maritime sur proposition du secrétaire général de la Préfecture en date du 23.12.10 et pour 5 ans à compter du 01 janvier 2011 en qualité de :

Location de (30 et 25 + 10) 65 logements en vue de leur sous location auprès de bailleur autres que les HLM

Locations de logements en vue de l'hébergement de personnes défavorisées auprès des organismes conventionnés ALT

Location d'un hôtel destiné à la location auprès d'un organisme HLM

Activité de gestion immobilière en tant que mandataire

La gestion de résidences sociales

**Agrément activité ingénierie sociale financière et technique** octroyé par Monsieur le Préfet de Charente maritime sur proposition du secrétaire général de la Préfecture en date du 23.12.10 et pour 5 ans à compter du 01 janvier 2011 en qualité de :

Centre d'accueil, conseil, et assistance administrative et financière, juridique et technique en vue de l'amélioration du logement, l'accompagnement social afin de faciliter l'accès ou le maintien dans le logement, l'assistance devant les instances administratives ou judiciaires pour le droit au logement

### Convention mandats judiciaires ( CJ EP ESR POP SPIP )

Convention annuelle renouvelable par tacite reconduction sous réserves d'avenant suite à l'habilitation d'ALTEA en date du 21 novembre 2008 par l'assemblée générale du TGI de la ROCHELLE à procéder à des enquêtes sociales rapides (ESR) des enquêtes de personnalité des personnes mis en examen ou victimes (EP) et contrôle judiciaire socio-éducatif (CISE) et l'intervention sociale dans les commissariat et gendarmerie



SECDA Société d'Expertise Comptable de l'Atlantique  
Robert Gay Commissaire aux Comptes  
Email : r.gay@secda-groupe.fr  
21.23 Avenue Michel CRÉPEAU 17000 La Rochelle  
Ste Inscrite à la Compagnie Régionale des  
Commissaires aux comptes De POITIERS  
Tél. : 05 46 07 76 60 Fax 05.46.07.76.61

6

CF

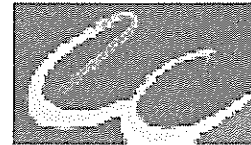
**Agrément AIVS**

Par lettre en date du 12 mars 2010 la préfecture de la Charente maritime a délivrée une carte professionnelle d'agent immobilier référencée 356 G valable 10 ans à compter de cette date au nom de Mr RICHARD Thierry pour la compte de ALTEA dans le cadre de l'agence Immobilière a vocation sociale

**Garanties financières sur l'activité AIVS**

La compagnie européenne de garantie et cautions SOCAMAB a octroyé pour 2010 une garantie financière a ALTEA à hauteur de 30.000 € dans le cadre de l'activité sur transaction immobilière Et à hauteur de 110.000 € dans le cadre de l'activité de gestion immobilière

FAIT À LA ROCHELLE,  
Le 15 Mars 2013  
Le Président  
Mr FRERE



SECDA Société d'Expertise Comptable de l'Atlantique  
Robert Gay Commissaire aux Comptes  
Email : r.gay@secda-groupe.fr  
21,23 Avenue Michel CREPEAU 17000 La Rochelle  
Ste Inscrite à la Compagnie Régionale des  
Commissaires aux comptes De POITIERS  
Tél. : 05 46 07 76 60 Fax 05.46.07.76.61

# **ASSOCIATION ALTEA**

**40 AVENUE DE LA RESISTANCE MIREUIL  
17000 LA ROCHELLE**

**RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
AU TITRE DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**



**ASSOCIATION ALTEA**  
**Siège social : 40 Avenue de la résistance MIREUIL**  
**17000 LA ROCHELLE**  
**SIRET : 781 343 546 00011**

**Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes**  
**au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2012**  
**Assemblée Générale Ordinaire 09 Avril 2013**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Conformément à l'article 25-2 du décret n° 85-295 du 1er mars 1985, nous avons été avisé des conventions visées à l'article L. 612-5 qui ont fait l'objet de l'autorisation antérieure de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisé, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 Mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué ns travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**I - Conventions nouvelles conclues au cours de l'exercice et préalablement autorisées**

➤ **NEANT**

**II - Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

➤ **NEANT**

Au cours de nos travaux, nous n'avons trouvé aucune convention entrant dans le cadre des articles L. 612-5 du Code de Commerce, non préalablement approuvé par un conseil.

Votre Président ne nous en a pas signalé d'autre.

FAIT À LA ROCHELLE,  
Le 25 Mars 2013  
Robert GAY  
Commissaire aux comptes  
Représentant le Cabinet SECDA  
Inscrit près la Cour d'Appel de Poitiers

